



Fiche cadre n°23

Accompagner les établissements - l'audit à visée participative

Levier 2 du projet académique Un pilotage sur le territoire à même d'assurer l'équité.
Objectif 9 du projet académique Développer une culture d'évaluation commune.
Objectif 10 du projet académique Faire de la contractualisation un levier du pilotage.

Comité opérationnel de programme (Cop) : -
Action inscrite au Cop : oui non

Pilote de l'action

Nadette Fauvin, IA-IPR EVS.

Objectif de l'action

Favoriser les démarches d'auto évaluation des établissements en impliquant tous les acteurs.
Améliorer les relations entre les acteurs de la communauté éducative pour éviter les crises.
Donner réalité à un projet collectif.
Améliorer le climat de l'établissement.

Public visé

Établissements confrontés à une problématique avec des équipes volontaires pour s'engager dans l'audit à visée participative.

Modalités de l'action

2 groupes : 1 groupe de pilotage et 1 groupe d'auditeurs.

Calendrier

Durant l'année scolaire.

Éléments du protocole

Volontariat des équipes ou adhésion des équipes d'établissement

Les auditeurs rédigent l'objet de l'audit avec un groupe de personnels de l'EPL, par exemple, le conseil pédagogique.

Les auditeurs sont sollicités par un groupe de pilotage en fonction de la problématique rencontrée par l'établissement (Ils n'exercent pas dans le même département que l'établissement).

Personnels de direction, professeurs, inspecteurs, gestionnaire, collaborateur de l'IA-DSDEN, etc.

Restitution du diagnostic et des recommandations.

Les auditeurs font une restitution orale, devant l'ensemble des personnels, de leurs analyses et interprétations, diagnostic, recommandations.

À l'issue de cette restitution, il y a échange avec la salle, questions, réactions, validation ou contestation.
Le rapport écrit de l'audit à visée participative est transmis au chef d'établissement, incluant les points soulevés lors de la restitution orale.

Suivi

Assuré à distance par une des l'auditeurs.

Points de méthode

- > L'audit est concentré dans le temps avec une équipe étoffée pour croiser tous les domaines, sans interférence dans le temps
 - > L'anonymat est respecté pour les recueils de données dans les entretiens et dans les écrits.
- Les recommandations sont opérationnelles pour l'établissement.

Nombre de personnes concernées : entre 3 et 4 personnes par audit.

Évaluation**Indicateurs de fonctionnement**

Nombre d'audits à visée participative réalisés, typologie des problématiques.

Indicateurs de résultat

Amélioration du climat, tableau de bord du climat fiche 18.

projet